

Le plan financier pour la création d'entreprise

Description

Le plan financier pour [création d'entreprise](#) s'établit avant les démarches d'immatriculation. Il comprend notamment deux parties, à savoir les :

- Ressources de financement ;
- Besoins d'investissement.

Présenté sous forme de tableau aux investisseurs, ce plan financier compte parmi les étapes les plus importantes de la création d'entreprise. L'accompagnement d'un spécialiste dans le domaine constitue souvent une aide précieuse lors de l'accomplissement de la démarche.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'un plan financier pour un projet de création d'entreprise ?

C'est un **tableau prévisionnel** que l'on retrouve dans le [business plan](#). Le créateur de l'entreprise doit bien comprendre son contenu, surtout pour bien connaître les risques qu'il prend dans le cadre du projet.

Quelle est l'utilité du plan de financement ?

Le plan de financement pour [création d'entreprise](#) permet au futur entrepreneur **de vérifier l'équilibre** entre les ressources dont il dispose et les besoins à prévoir, quelle que soit la [forme juridique](#) choisie. Le document comporte un :

- Plan de financement initial (PFI) ;
- Plan de financement à 3 ans.

Plan de financement initial

L'établissement du PFI donne la possibilité de :

- Connaître le coût total du projet ;

- Voir avec clarté l'état financier de l'entreprise au démarrage de l'activité.

Plan de financement à 3 ans

À la différence du document précédent, ce plan financier pour création d'entreprise se base sur des hypothèses. Tel que son nom le suggère, il s'établit sur trois [exercices comptables](#). Grâce à son élaboration, le futur entrepreneur peut vérifier s'il dispose assez de ressources **pour couvrir les dépenses** liées au lancement de l'activité.

Parmi ces dernières figurent :

- La trésorerie ;
- Le BFR ou besoin en fonds de roulement ;
- Les investissements.

Bon à savoir : dans le cadre de l'établissement du plan de financement à 3 ans, les professionnels peuvent retenir une période plus ou moins longue, selon la durée retenue pour la projection.

Que doit contenir le plan de financement initial ?

LE PFI se divise en deux grandes parties, à savoir les :

- Besoins initiaux ;
- Ressources initiales.

Pour l'établir, le futur entrepreneur doit avant tout inscrire au [budget](#) l'ensemble des **frais liés à la création d'entreprise**. Avant de calculer le BFR au démarrage, il aura également à estimer chaque investissement nécessaire pour mener à bien le projet. Après, il n'aura plus qu'à :

- Recenser les apports réalisés ;
- Lister les financements possibles ;
- Équilibrer les besoins et les ressources.

Ressources financières

Il s'agit des moyens financiers dont dispose l'entreprise **pour couvrir les besoins utiles à son lancement**. Parmi les ressources figurent les :

- Apports en [capital social](#)(pour la société) ;
- Apports de l'exploitant (pour l'entreprise individuelle) ;

- Emprunts réalisés ;
- Subventions d'équipement ;
- Apports en compte courant d'associé.

Besoins utiles au démarrage de l'activité

Cette **partie du plan financier** comprend :

- Le BFR de départ ;
- Les investissements nécessaires à la création de l'entreprise.

Au sujet de ces derniers, il s'agit de :

- L'achat de matériels ;
- L'acquisition de véhicules ;
- Travaux d'agencement et de rénovation ;
- La demande de licence ;
- Le [dépôt de brevet](#) ou de marque ;
- Le droit d'entrée (pour le franchisé) ;
- Les cautionnements et dépôts ;
- Les titres de sociétés (en cas de rachat ou de prise de participation) ;
- L'achat du [droit au bail](#) ;
- L'achat d'un fonds de commerce ;
- L'acquisition immobilière.

Par ailleurs, il convient de préciser que dans le **calcul du BFR initial**, les éléments suivants sont pris en compte :

- L'acquisition du stock de départ ;
- Les petits achats de fournitures et de matériels ;
- Les frais inhérents à la création de l'entreprise.

Pourquoi et comment construire un plan de financement à 3 ans ?

Ce plan de financement prévisionnel permet de **simuler l'équilibre entre les ressources et les besoins durables** sur 3 ans, à compter de la création de l'entreprise. La démarche consiste à réaliser des hypothèses réalistes, avec l'aide d'une application spécialisée.

Création d'un business plan

L'élaboration d'un [business plan](#) efficace constitue l'une des démarches à réaliser dans le cadre d'un projet de création d'entreprise. Le plan de financement **fait partie intégrante de ce document**. Pour se faciliter la tâche, l'entrepreneur peut se servir d'un logiciel spécifique pour réaliser son prévisionnel financier, sans avoir à faire appel au service d'un expert-comptable.

En outre, il convient de rappeler que la création d'une entreprise nécessite la **réalisation d'autres prévisions financières** telles que :

- L'[étude de marché](#);
- Le compte de résultat prévisionnel ;
- Le bilan prévisionnel ;
- Les ratios financiers.

Forme du plan de financement prévisionnel

Le plan de financement prévisionnel se présente **sous forme d'un tableau** comprenant les besoins et les ressources durables de l'entreprise. Pour les entreprises assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée, les montants TTC sont inscrits dans le document. Une autre option consiste à inscrire les montants HT et à consacrer une autre ligne pour la TVA.

À noter : au sujet des entreprises non assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée, elles se trouvent dans l'obligation d'indiquer les montants en TTC dans le plan de financement prévisionnel si elles ne déduisent pas la TVA sur leurs dépenses de fonctionnement.

Ressources

Cette partie **reprend les composants du PFI**. Elle comprend également le remboursement d'emprunt (prêt bancaire et autres crédits) et prend en compte la Capacité d'autofinancement (CAF). À ces éléments s'ajoutent encore les fonds propres, parmi lesquels on peut citer les :

- Nouveaux apports en capital social ;
- Nouveaux apports en compte courant d'associé ;
- Subventions ;

- Prêts d'honneur.

Besoins

Le plan de financement à 3 ans intègre les nouveaux achats et investissements, **en plus des éléments du PFI**, qui lui sert aussi de base. Dans la liste, figure ainsi :

- Les prélèvements de l'exploitant individuel ;
- Les distributions de dividendes.

À noter : le plan financier prend aussi en compte la variation du BFR.

Dans **la liste des investissements** en question figurent :

- Diverses opérations financières (caution, dépôt de garantie, etc.) ;
- Les frais de démarrage (coût de l'immatriculation de l'entreprise, par exemple) ;
- Les immobilisations corporelles d'une valeur supérieure à 500 euros HT (véhicule, travaux ou encore mobilier) ;
- Les immobilisations incorporelles (frais de communication, droit au bail, etc.).

Étapes à suivre

L'**estimation du chiffre d'affaires prévisionnel** constitue la première étape à accomplir dans le cadre de la réalisation d'un prévisionnel financier. C'est seulement après que l'on doit :

- Procéder au calcul de la marge commerciale ;
- Prévoir les frais généraux ;
- Réaliser le plan de financement prévisionnel.

La création d'un plan financier passe tout d'abord par :

- L'identification des frais de démarrage ;
- Le recensement des investissements à réaliser ;
- Le calcul du BFR.

L'identification des financements auxquels l'entreprise peut prétendre vient en dernier, après l'établissement de la **liste des apports effectués**.

Bon à savoir : le plan de financement à 3 ans se réalise rarement. Il s'agit surtout d'une hypothèse réaliste qui permet notamment d'anticiper les besoins de

financement.

Qu'attendent les partenaires financiers vis-à-vis du plan financier ?

Le plan financier pour création d'entreprise leur **permet de vérifier la viabilité du projet**. Rappelons qu'un équilibre entre les besoins et les ressources rassure toujours le banquier en cas de demande de prêt. Il rend crédibles les investissements d'une société. Mais, l'idéal serait même que ces dernières soient plus nombreuses pour avoir assez de marge si jamais un imprévu se présente.

Modèle de plan financier pour création d'entreprise

Le plan financier se crée en quelques étapes. Mieux vaut ne pas négliger l'importance d'établir ce document afin de pouvoir anticiper les risques et d'assurer la réussite du projet de création d'entreprise.

Afin de vous rendre la tâche facile, nous mettons à votre disposition un **modèle de plan financier pour création d'entreprise**, téléchargeable gratuitement. Sachez qu'en plus de vous faire bénéficier d'un gain de temps considérable, cet exemple vous évitera de commettre des erreurs lors de la réalisation de la démarche.

A lire aussi : [Créer une maison d'édition](#), [Santé financière entreprise](#), [Créer magasin multi-commerces](#).

FAQ

Pourquoi établir un plan de financement initial ?

C'est l'un des documents qui composent le business plan. Ce tableau financier permet au fondateur de l'entreprise de s'assurer qu'il dispose bien des moyens nécessaires pour bien démarrer son activité. Ce dernier peut avoir recours au service d'un spécialiste dans le domaine pour le créer dans les règles de l'art.

Comment peut-on équilibrer le plan de financement ?

Pour équilibrer le plan de financement, les besoins durables doivent être réduits au maximum jusqu'à ce que leur montant total soit égal à celui des ressources. Cette démarche est par exemple possible en recherchant de nouveaux fonds ou bien en optant pour la location de matériels à la place de l'achat direct.

Comment créer un plan financier personnel ?

Ce document est utile pour mieux contrôler la situation financière d'une personne et améliorer sa qualité de vie. Pour l'établir, celle-ci doit tout d'abord se fixer des objectifs financiers réalistes. Ensuite, elle aura à définir et évaluer des mesures alternatives avant d'accomplir son plan d'action et de revoir son plan financier.